

Éducation à la sexualité : et si on laissait les enfants tranquilles ?



**MAURICE BERGER
ET SOPHIE AUDUGÉ**

Le pédopsychiatre et la porte-parole de SOS Éducation* ont lu le projet de programme d'éducation à la sexualité, publié le 5 mars par le Conseil supérieur des programmes. Ce texte ne s'appuie sur aucune publication scientifique et semble éloigné des missions premières de l'école, argumentent-ils.

Le Conseil supérieur des programmes (CSP) vient de rendre son projet de programmes pour l'éducation à la sexualité. Notre comité d'experts constitué de médecins, pédiatres et pédopsychiatres a été auditionné, mais nos réserves, fondées sur le développement de l'enfant et ses besoins pour grandir, ont été ignorées. Le CSP suit docilement les « Standards pour l'éducation sexuelle en Europe » dont les concepts ont été édités par un groupe de travail mis en place par l'OMS en 2008, dont 16 des 17 membres étaient liés à des mouvements LGBTQIA+. En France, cette absence de prise en compte du savoir des spécialistes de l'enfance est due au poids de divers lobbies militants, mais aussi à l'enjeu économique que représente cette « éducation à la sexualité » qui fait vivre un réseau d'intervenants auxquels ces séances sont sous-traitées.

Si on se concentre sur l'enfant, il faut savoir qu'il n'y a jamais eu la moindre publication, méthodologiquement fiable et fondée sur des données probantes, montrant que l'éducation à la sexualité à l'école réduit les risques d'abus sexuels, de violences sexistes ou de consommation de contenus pornographiques.

Ces programmes, celui prôné par l'OMS comme celui que propose le CSP en France, sexualisent les enfants dès la maternelle. Le principe est d'informer l'enfant avant même qu'il ne pose des questions. À quoi cela sert-il d'apprendre à un enfant de 3 ans - en petite section de maternelle - « à identifier à partir du coin "poupée" les parties intimes du corps pour aller vers un lexique plus savant » ? Plus de « zizi », mais un pénis et des testicules, plus de « zézette », mais la vulve et le vagin. L'institution avance comme argument la maîtrise du « vocabulaire du soin et de l'hygiène ». Le CSP serait mieux inspiré de développer le vocabulaire « non sexuel » des enfants, déterminant prouvé de leur réussite scolaire. L'autre argument avancé - « on ne peut protéger que ce qu'on sait nommer » - est encore plus déconcertant tant il démontre une méconnaissance totale des processus qui mènent à une agression sexuelle sur un petit.

En tant que pédopsychiatre, je reçois de nombreux enfants victimes de telles agressions, et je

peux affirmer que « nommer » n'empêchera pas un adulte, souvent membre de la famille, ou proche d'elle, d'avoir recours à des procédés de séduction (« c'est parce qu'on s'aime beaucoup »), de violence ou de chantage du type : « Si tu parles, ta mère va se suicider », etc. S'il s'agit de sensibiliser les enfants à ces risques, pas besoin du vocabulaire sexuel. Il faut insister sur le sentiment de malaise que certains contacts et certaines attitudes des adultes peuvent engendrer afin de permettre à l'enfant la révélation de ces agressions à d'autres adultes.

En maternelle, l'enfant devra faire son « cahier de vie », il y dévoilera « (sa) vie, (sa) famille » avec pour objectif pédagogique de « comprendre sa propre histoire de vie ». Nous parlons ici d'enfant de 3 à 6 ans, qui ne savent ni lire ni écrire. Pour certains dont les parents sont séparés, absents, ou pour les enfants placés, c'est leur demander d'évoquer des blessures intimes, des sentiments de gêne, concernant leur famille, dans un lieu qui n'est pas destiné à cela.

En CMI, le programme préconise de faire « prendre conscience des changements du corps liés à la puberté et des effets produits », donc d'expliquer à des enfants de 9 ans la menstruation, l'érection, l'éjaculation, la pénétration. Bien que le CSP s'en défende, le désir et le plaisir font partie du sujet, ne serait-ce que pour sortir d'une vision mécaniste et sans affect de la relation sexuelle. Il ne s'agit donc plus de prévention mais de sexualisation. Rappelons que l'Unesco recommande de parler de la jouissance sexuelle dès l'âge de 5 ans.

Les enfants n'en sont pas au même niveau de maturité dans une classe. Certains sont traumatisés par ces « apprentissages », qui sont intrusifs, parce qu'ils n'y ont pas encore pensé. Ils se bouchent les oreilles, refusent de répondre aux questions. « Ma fille m'a dit s'être efforcée d'être sourde et aveugle. L'enseignant a dit que c'est obligatoire. » Exit le consentement : sexe élémentaire, obligatoire, pendant 40 minutes. Nous sommes dans « le meilleur des mondes » d'Aldous Huxley. Les symptômes observés sur les enfants en état de choc sont ceux des traumatismes psychiques : troubles du sommeil, refus de retourner à l'école, malaise, dégoût. En parlant aux enfants avant qu'ils ne se posent ces

questions, en ne respectant pas leur rythme, en faisant effraction dans leur espace de rêverie, les adultes prennent un rôle de séducteur initiateur. Ils prêtent à l'enfant une représentation de la sexualité semblable à la leur et créent une excitation qui n'a pas d'issue puisque l'enfant n'a pas, par définition, de sexualité fonctionnelle. L'astuce pour faire accepter cette éducation (nocive) à la sexualité est de la dissimuler sous le vocable « éducation affective et relationnelle » et de l'enrober d'égalité, d'inclusivité, de respect d'autrui, de solidarité et d'empathie.

Si la loi de 2001 exige la tenue de trois séances d'éducation à la sexualité par an, notons que l'esprit de la loi a été dévoyé, passant de la prévention à la sexualisation. Ainsi le livre *Zizis et zézettes*, lu en maternelle à des enfants de 4 ans : « Il te suffit à peine de toucher ta zézette pour sentir comme des chatouillis. Olivia aime bien ça. Dans son lit, elle se repose en caressant (imprimé en gras) sa zézette. » L'enfant dont le père ou le frère la touchera en lui disant que c'est agréable d'être caressée à cet endroit, et bien qu'elle trouve ça « un peu bizarre », se dira qu'à l'école on lui a parlé positivement de ces caresses.

Notre position n'est pas militante, au sens où elle ne prend la forme d'aucun prosélytisme ; elle est protectrice. Nous nous référons à l'intérêt de l'enfant et à la mission de l'École. Avec ces nouveaux programmes, les parents n'ont pas leur mot à dire sur le contenu des séances, protégé par la liberté pédagogique. Ils sont « informés de l'esprit du programme », mais exclus de leur rôle essentiel : ajuster les réponses aux questions que pose leur enfant, au fur et à mesure de sa maturité. Cette violence institutionnelle qui accapare l'intime de leurs enfants, certains ne l'accepteront pas et s'y opposeront peut-être avec force. Les élèves sont victimes de cette obsession progressiste, qui ne repose en rien sur la science. Et si on laissait les enfants tranquilles ? ■

* Maurice Berger est pédopsychiatre, vice-président du Réseau de professionnels pour la protection de l'enfance et de l'adolescence (Reppéa). Sophie Audugé est déléguée générale et porte-parole de SOS Éducation, spécialiste des politiques éducatives.